

Favoriser les pollinisateurs avec ma MAEC Biodiversité "CIFI"

Couvert d'Intérêt Faunistique et floristique

Qui sont les pollinisateurs ?

Par leur recherche de nectar et de pollen pour s'alimenter, leur comportement de chasse ou de reproduction, les pollinisateurs transportent à leur insu le pollen des fleurs, des étamines vers le pistil. Ils constituent ainsi des moteurs essentiels à la reproduction des plantes, sauvages et cultivées. Pour rappel, **84% de la diversité des plantes cultivées** dépend des insectes pour se reproduire (Williams, 1984).

Quatre grands ordres de pollinisateurs sont identifiés (voir ci-dessous). Les arthropodes considérés comme les plus efficaces pour la pollinisation sont les **abeilles sauvages** (ordre : hyménoptère) et les **syrphes** (ordre : diptère).

Objectifs de mon CIFI pour les favoriser

Un milieu **stable**

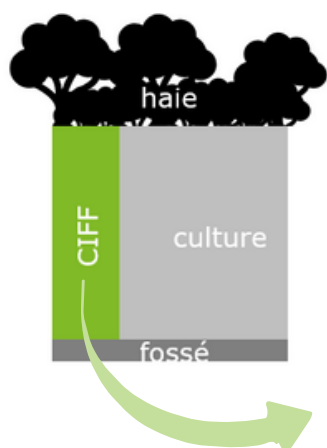
Une **ressources fleurie diversifiée** et disponible

Une **variétés de (micro)habitats**

Une **connectivité** avec d'autres milieux stables



Etape n°1 : choisir ma parcelle



- Choisir une parcelle **adjacente à un milieu (semi-)naturel**, tel qu'une haie, un bosquet, un fossé ou une prairie. Chercher à **connecter** ces différents milieux, pour rapprocher des conditions d'habitats et d'alimentation, tout en favorisant le déplacement de nos individus.
- Éviter les zones sujettes aux chardons, s'ils posent problème sur l'exploitation.
- Les **"mauvaises terres"** peuvent être des lieux intéressants pour implanter un couvert fleuri. On pense aux **sols pauvres** (sableux, superficiel...), qui favorisent des ressources florales spécifiques aux milieux thermophiles, mais également aux sols temporairement engorgés qui encouragent le développement d'une végétation particulière aux zones humides (menthe aquatique, salicaire...).

Ici, ma MAEC CIFI connecte une haie et un fossé. Les pollinisateurs fréquentant le couvert pourront trouver une **diversité d'habitats et de ressources** dans la haie ou le fossé, et se déplacer d'un milieu à l'autre en toute quiétude



Etape n°2 : choisir le mélange à semer

Rappel : d'après le cahier des charges, le couvert doit être composé d'au moins **5 espèces**, avec un maximum de 60% de graminées, 30% de légumineuses et au moins 20% d'autres familles botaniques. Il est possible de constituer soi-même son couvert, ou d'opter pour un mélange commercial déjà préparé.

- **Intégrer des vivaces et des graminées dans la composition du couvert**, pour créer une compétition avec une flore spontanée parfois indésirée (chardons, rumex). Les mélanges commerciaux, disponibles directement en coopératives, sont majoritairement composés d'annuelles et de légumineuses, et ne durent pas dans le temps. Exemple : "ISOL Pronectar", "Sedamiel"...

Favoriser les pollinisateurs avec la MAEC Biodiversité "CIFF" Couvert d'Intérêt Faunistique et floristique

- **Accepter le développement de la végétation spontanée**, qui répond très bien aux besoins nutritionnels des pollinisateurs, si elle ne pose pas de problème pour l'agriculteur.
- **Plus le couvert semé est diversifié**, plus il sera accessible à la diversité des butineurs tout au long de l'année. Les pollinisateurs ont des tailles et morphologie de pièces buccales (trompes, langues, mandibules...) variables, les spécialisant parfois sur certaines formes ou profondeur de corolle pour accéder au nectar.
- **Ne pas hésiter à contacter son animateur MAEC** si besoin d'appui dans la constitution du mélange.

Voilà un exemple de **formule à adapter selon le type de sol** (liste complète des plantes éligibles dans la notice) :

	Une graminée	+	Une légumineuse	+	Une Astéracée	+	Une Apiacée	+	Une autre famille
sol pauvre, sec	Fétuque ovine Agrostide commune		Mélilot blanc Sainfoin		Achillée millefeuille Centaurée scabieuse		Carotte sauvage Cumin des prés		Vipérine Knautie des champs Origan vulgaire
	Fétuque élevée Pâturin		Luzerne cultivée		Anthémis des teinturiers Centaurees jacée		Fenouil commun Aneth		Sarrasin
	Fléoles des prés		Trèfle d'Alexandrie Vesce commune		Senéçon de Jacob		Panais cultivé		Phacélie
sol riche, frais									

Etape n°3 : Gérer mon couvert

Rappel : D'après le cahier des charges, aucune intervention mécanique n'est autorisée **entre le 15 avril et le 20 août**. Il n'existe aucune dérogation, même en cas de développement de chardon. L'apport d'intrant est strictement interdit (phytosanitaires, engrais)

- **Ne pas travailler le sol durant les 5 ans**, afin de :
 - conserver les habitats (70% des abeilles sauvages nichent dans le sol),
 - assurer la stabilité du milieu et l'installation de fleurs vivaces,
 - éviter la remontée de banques de graines indésirables (chénopodes, ...)
- Si besoin d'intervenir, **privilégier une fauche tardive, avec export**, afin de :
 - permettre l'expression de l'ensemble de la flore
 - conserver les arthropodes (le broyage détruit tous les individus, contrairement à la fauche)
 - appauvrir le milieu pour favoriser les plantes à fleurs. Les résidus du couvert, si non-exporté, contribuent à enrichir le milieu et limite l'expression floristique (domination des espèces à croissance rapide, compétition pour la lumière)

Si le matériel ne le permet pas, pratiquer le broyage haut avec export, ou laisser des **zones non broyées**.

- **Favoriser les micro-habitats aux abords de la parcelle**, indispensables pour la nidification et l'hivernation de certaines espèces : zones de sol nu, bois mort, muret, tiges sèches, mares...



Préconisations basées sur le suivi floristique et entomologique d'un réseau de parcelles MAEC en 2025, sur le PAEC "Continuités Ecologiques" animé par la Chambre d'Agriculture, ayant donné lieu à une synthèse disponible sur demande.

Contact : Aliénor MISCOPEIN, chargée d'étude Biodiversité, alienor.miscopein@idf.chambagri.fr - 06 18 87 05 62